

**Informations de base****2015/2823(DEA)**

DEA - Procédure d'acte délégué

Critères permettant d'établir le niveau des corrections financières et d'appliquer des corrections financières forfaitaires

Complétant [2011/0380\(COD\)](#)**Subject**

3.15.17 Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP)

Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

**Événements clés**

Date	Événement	Référence	Résumé
21/08/2015	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2.0 mois		
25/08/2015	Publication du document de base non-législatif	<a href="#">C(2015)04833</a>	
07/09/2015	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
29/10/2015	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		